

Police municipale : les syndicats dénoncent l'absence de volet social après le Beauvau



LA GAZETTE DES COMMUNES, le 10 juin 2025
Par Nathalie Perrier

Alors que le projet de loi de réforme de la police municipale doit être présenté avant la fin du mois de juin, les syndicats demandent au gouvernement des avancées sociales.

« Des prérogatives en plus, mais où est passé le volet social ? », s'interroge dans un tract la CFDT alors que le gouvernement a présenté mi-mai aux syndicats les pistes de réforme issues du récent Beauvau des polices municipales. A l'unisson, les syndicats dénoncent l'absence de véritables mesures en matière sociale alors que le projet de loi de réforme de la police municipale, qui devrait être présenté en conseil des ministres fin juin en vue d'un débat au Parlement en septembre, entend renforcer les compétences des policiers municipaux.

La CFDT pointe ainsi le manque de « réelles possibilités d'amélioration des carrières, du pouvoir d'achat et d'une retraite décente. Le gouvernement demande de travailler plus et plus longtemps pour rien de plus. » Dans un tract diffusé auprès de ses adhérents, l'UNSA, par la voix de son représentant Manuel Herrero, ne cache pas son « indignation » : « Malgré l'élargissement constant de leurs prérogatives et l'implication croissante des policiers municipaux dans les missions de sécurité publique, aucune mesure concrète n'a été retenue pour améliorer leurs conditions sociales et garantir une reconnaissance à la hauteur de leurs engagements ».

Le syndicat FOPM tient lui aussi à faire part de son « indignation » : « Une fois de plus, on nous promet davantage de responsabilités, de nouvelles missions et un contrôle accru de nos actions, mais sans aucune véritable avancée sociale, ni revalorisation salariale à la hauteur des enjeux ». A FA-FPT, Fabien Golfier et Jean-Michel Weiss soulignent que les propositions du gouvernement en matière sociale ne « répondent absolument pas aux

attentes de la profession qui espérait un geste fort, eu égard à l'engagement des agents aux côtés des forces de sécurité intérieure. La fédération nationale des policiers municipaux de France, une association qui veut promouvoir la profession, regrette qu'« encore une fois, le volet social des policiers municipaux est ignoré ».

Revalorisation salariale et retraites

Les syndicats dénoncent le manque de revalorisation salariale et le faible niveau des retraites. « Aucune avancée concernant la rémunération, les retraites ou l'intégration des primes ne figure dans les projets du Ministère, déplore FA-FPT. La seule mesure statutaire concerne la possibilité d'améliorer le passage en catégorie B pour les gardes champêtres ».

Si tous réclament une revalorisation salariale, des divergences demeurent sur la question du régime indemnitaire entre les signataires (FA-FPT et FO) du décret et les non signataires (CFDT, CGT, UNSA et FSU). Fidèle à sa position initiale, la CFDT demande au gouvernement « d'abroger le régime indemnitaire actuel ». Nouveau venu dans le paysage syndical, Alliance PM, la branche Police municipale du syndicat de police nationale, dénonce lui aussi ce nouveau régime indemnitaire sur lequel il ne s'est pas prononcé. « Ce nouveau RI met en place une part variable, mais cette part variable n'est pas prise en compte lorsqu'un collègue va demander un crédit, dans le calcul de ses indemnités lorsqu'il est blessé, etc. », argumente Augustin Dumas, référent national.

S'il ne remet pas en cause la réforme, FO déplore quant à lui que « de nombreuses communes traînent des pieds à l'appliquer. Il est inacceptable qu'on exige plus d'efforts de la part des policiers municipaux sans leur garantir en retour plus de pouvoir d'achat et une évolution sociale digne de ce nom ».

Les syndicats réclament de nouvelles discussions

Sur la question des retraites, la CFDT demande au gouvernement de « travailler sur la prise en compte des primes et sur la bonification pour le calcul de leur pension de retraite pour toutes les catégories ». Comme ses homologues des autres syndicats, Manuel Herrero, à l'UNSA, rappelle que « les policiers municipaux continuent de partir à la retraite avec des pensions avoisinant le SMIC. Cette situation est inacceptable compte tenu des risques quotidiens encourus et des responsabilités qui ne cessent de croître ».

En vue d'un « véritable dialogue social constructif », l'UNSA Police Municipale demande « la mise en place urgente d'une commission consultative des Polices Municipales ». FO réclame lui « une concertation sérieuse sur le volet social avec les organisations syndicales avant toute réforme ou extension des prérogatives des policiers municipaux » tandis que FA-FPT Police Municipale indique qu'elle « saisira l'ensemble des parlementaires pour faire entendre sa position pour défendre les intérêts des agents de cette filière ». Plus virulente, la CFDT menace de faire grève « au moment opportun ».